Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9370941
Centre d'intérêt: 755

Programme de perfectionnement collectif en didactique des langues secondes : 1993-1994. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1993?].
18, [6] p. ; 36 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec)

"Subventionné par le Secrétaire d'Etat, Ottawa; administré par le Ministère de l'éducation, Québec". Code: 69-2018; 9293-737.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Langue seconde * Didactique * Programme de perfectionnement * Perfectionnement des enseignants * Français (Langue) * Anglais (Langue) * Education préscolaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce programme, constitué d'un ensemble de mesures financières, permet de venir en aide aux commissions scolaires et aux associations professionnelles dans la réalisation de leurs objectifs de perfectionnement collectif en didactique des langues secondes, à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire. Annexe 1: description des modules d'anglais, langue seconde; annexe 2: description des modules de français, langue seconde.

Type de document:

# DOCUMENT D'INFORMATION

**PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE DES LANGUES SECONDES**

**1993-1994**

Subventionné par le
Secrétaire d'État
Ottawa

Administré par
le ministère de l'Éducation
Québec

Québec

9370941

# DOCUMENT D'INFORMATION

**PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE DES LANGUES SECONDES**

**1993-1994**

Subventionné par le
Secrétaire d'État
Ottawa

Administré par
le ministère de l'Éducation
Québec

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

# Programme de perfectionnement collectif en didactique des langues secondes

## 1.0 Nature du programme

Ce programme, constitué d'un ensemble de mesures financières, permet au ministère de l'Éducation, en collaboration avec le Secrétariat d'État, de venir en aide aux commissions scolaires et aux associations professionnelles dans la réalisation de leurs objectifs de perfectionnement collectif en didactique des langues secondes à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire.

## 2.0 Personne visée

- Enseignants, conseillers pédagogiques et responsables de dossier dont le travail est lié à l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes.
- Enseignants des classes d'accueil et de francisation.

## 3.0 Objectifs du programme

3.1 Objectif général
Aider à améliorer la qualité de l'action pédagogique en didactique du français et de l'anglais, langues secondes au Québec.

3.2 Objectifs particuliers
Conformément aux orientations de la didactique des langues secondes au Québec:

3.2.1 permettre aux personnes concernées d'assimiler les approches pédagogiques, les démarches d'apprentissage et d'enseignement des langues secondes;

3.2.2 aider les personnes à assimiler les modèles de gestion de classe et de l'adaptation de l'enseignement;

3.2.3 familiariser les personnes aux concepts et à la gestion de l'évaluation formative et sommative en classe;

3.2.4 favoriser la recherche et le développement en didactique des langues secondes au Québec, afin d'enrichir les programmes de perfectionnement collectif.

## 4.0 Critères pédagogiques retenus dans l'analyse et la sélection des projets

Les critères pédagogiques respectent l'esprit de l'objectif général et des objectifs particuliers du programme de perfectionnement collectif.

**Note.** Pour l'anglais, langue seconde, les demandes touchant les modules de perfectionnement collectif seront traitées en priorité.

## 5.0 Critères administratifs et modalités de financement dans l'analyse et la sélection des projets

5.1 Demandes venant des commissions scolaires

5.1.1 Premièrement, une commission scolaire peut présenter trois projets c'est-à-dire un par catégorie:

- anglais, langue seconde
- français, langue seconde incluant l'immersion
- français, langue d'accueil ou de francisation

Deuxièmement, si la commission scolaire devait présenter des projets supplémentaires, ces projets devront s'adresser à d'autres catégories de personnes ou viser un autre ordre d'enseignement.

La commission scolaire devra préciser l'ordre des priorités de ses projets supplémentaires.

**Note: les frais d'animation des personnes-ressources ne seront pas acceptés si un conseiller pédagogique ou un suppléant a suivi une session spéciale pour l'animation du module demandé.**

5.1.2 Les projets terminés et présentés pour remboursement avant le 1er mars 1993 seront traités en priorité.

5.1.3 Les projets régionaux groupant plusieurs commissions scolaires sont assujettis au critère 5.1.1.

5.1.4 Les projets réalisés entièrement ou en partie durant les heures de classe seront privilégiés.

5.1.5 Le coût d'un projet de perfectionnement pour un groupe donné ne pourra excéder 600 $ par personne, les frais d'animation compris.

5.1.6 Les frais de suppléance des participants seront remboursés selon la modalité suivante: un maximum de deux jours ou 50 p. 100 de la durée de l'activité.

5.1.7 Les frais de déplacement seront remboursés seulement pour les participants des régions 01, 08 et 09 du secteur anglophone et francophone ainsi que les participants des régions 02 et 04, du secteur anglophone.

Région 01: Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Région 08: Abitibi-Témiscamingue
Région 09: Côte-Nord
Région 02: Saguenay – Lac Saint-Jean
Région 04: Mauricie – Bois-Francs

**Note:** toute réclamation pour frais de déplacement sera remboursée à demi-tarif si la personne voyage seule ou à plein tarif si la personne voyage avec un autre participant.

5.2 Demandes venant des associations reconnues [Association AQEFLS et SPEAQ]

5.2.1 Chaque association peut présenter un projet de perfectionnement collectif ou un projet de recherche visant la didactique des langues secondes.

5.2.2 Les colloques d'une journée seulement seront admissibles selon la modalité de financement suivante: 50 $ par personne pour les premiers 100 participants jusqu'à un maximum de 5000 $ par colloque.

5.3 Demande venant des regroupements de conseillers pédagogiques

5.3.1 Chaque regroupement peut présenter un projet de perfectionnement collectif par année ou un projet de recherche visant la didactique des langues secondes.

5.3.2 Le coût d'un projet de perfectionnement pour un groupe donné ne pourra excéder 600 $ par personne, les frais d'animation compris.

5.3.3 Les frais de séjour et de déplacement des personnes-ressources et des conseillers pédagogiques qui suivent les sessions provinciales seront remboursés selon les normes en vigueur au Ministère de l'Éducation

frais de repas par jour

| | | |
|---|---|---|
| déjeuner | : | 8,75 $ |
| dîner | : | 12,00 $ |
| souper | : | 18,00 $ |
| total | : | 38,80 $ (taxes en sus) |

frais d'hébergement par jour

| | | |
|---|---|---|
| Île-de-Montréal | : | 102,00 $ maximum |
| Communauté urbaine de Québec | : | 96,00 $ maximum |
| Laval, Hull, Longueuil, Lac-Beauport, Lac-Delage et Beaupré | : | 80,00 $ maximum |
| ailleurs au Québec | : | 70,00 $ maximum (taxes en sus) |

frais de déplacement
selon le critère 5.1.6

## 6.0 Répartition budgétaire

Les montants seront répartis équitablement entre les trois catégories de demandeurs selon les règles suivantes:

6.1 répartition régionale, compte tenu des sommes d'argent disponibles;

6.2 répartition au prorata des effectifs anglophones et francophones;

6.3 les montants versés pour les projets de perfectionnement qui viennent des commissions scolaires, des associations ou des regroupements de conseillers pédagogiques ne peuvent pas être transférés dans un autre dossier ou reportés à une autre année financière.

## 7.0 Modalités d'inscription

7.1 La commission scolaire remplit le **Formulaire de présentation d'un projet de perfectionnement collectif en didactique** annexé au présent document (p.19) et le fait parvenir avant le **1er juin 1993** à l'adresse suivante:

Monsieur Franklin McInnes
Direction de la formation du personnel scolaire
1053, rue De La Chevrotière, 7e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5
Tél.: (418) 644-9734

7.2 Le Ministère communiquera par écrit au directeur général la décision du comité de sélection des projets et en transmettra une copie au responsable du projet avant le 1er août de l'année en cours.

## 8.0 Exercice financier

**Dorénavant l'année budgétaire s'étendra du 1er juillet 1993 au 30 juin 1994.**

**Les activités dont la réalisation a lieu avant le 1er mars 1993 doivent être réclamées au plus tard le 15 mars 1993. Le timbre de la poste en fera foi. Une seule réclamation par projet.**

**Les activités dont la réalisation a lieu après le 1er mars 1993 devront être réclamées au plus tard le 15 juillet 1994. Le timbre de la poste en fera foi. Une seule réclamation par projet.**

## 9.0 Modalité de remboursement

Le montant nécessaire à la demande sera payé directement à votre organisme quand nous aurons reçu:

- ☐ le formulaire de réclamation;
- ☐ le sommaire des questionnaires individuels d'évaluation;
- ☐ la liste des participants avec la signature (une signature par session).

## 10.0 Liste des modules disponibles

Pour l'année 1993-1994, la priorité est accordée aux **modules de perfectionnement collectif** en didactique qui ont été spécialement élaborés à l'intention des enseignants.

La description des modules est fournie en annexe.

Les modules s'intitulent comme suit:

10.1 Anglais, langue seconde

A) Modules de base


| | | PAGE |
|---|---|---|
| Module 1 | The Language Learning Process | 7 |
| Module 2 | Methodology I | 7 |
| Module 3 | Methodology II | 8 |
| Module 4 | Second Language Evaluation | 8 |


B) Modules complémentaires

Non disponibles en 1993-1994

L'enseignement des modules dans cet ordre représente une progression logique allant des principes généraux à des applications particulières. C'est normalement un conseiller pédagogique qui devrait animer les modules.

Chaque année, les commissions scolaires sont donc invitées **à choisir un module de perfectionnement collectif.**

Si le budget le permet, certains autres projets pourraient être acceptés, à condition qu'ils respectent la définition, les objectifs et les critères énumérés aux points 3.0, 4.0, 5.0.

10.2 Français langue seconde

A) Modules de base

| | | | PAGE |
|---|---|---|---|
| Module 1 | Primaire et secondaire | Apprentissage d'une langue | 11 |
| Module 2 | Primaire et secondaire | Pratiques communicatives I | 11 |
| Module 3 | Primaire et secondaire | Pratiques communicatives II | 12 |
| Module 4 | Primaire et secondaire | Évaluation en langue seconde | 13 |

B) Modules complémentaires

| | | |
|---|---|---|
| Module 6 FLS Secondaire | Enseignement de la grammaire au secondaire, 2 jours | 13 |
| Module 7 FLS Secondaire | Enseignement de la lecture au secondaire, 2 jours | 14 |

10.3 Français immersion

A) Modules de base

| | | | |
|---|---|---|---|
| Module 1 | Primaire et secondaire | Apprentissage d'une langue | 15 |
| Module 2 | Primaire et secondaire | Pratiques communicatives I | 15 |
| Module 3 | Primaire et secondaire | Pratiques communicatives II | 15 |
| Module 4 | Primaire et secondaire | Évaluation en langue seconde | 15 |

B) Modules complémentaires

| | | |
|---|---|---|
| Module 5 IMM: Primaire | Immersion en langue française, unité 1: Enseignement de la langue parlée (version provisoire), 2 jours | 15 |

10.4 Français, classe d'accueil ou de francisation

A) Modules de base

| | | | |
|---|---|---|---|
| Module 1 | Primaire et secondaire | Apprentissage d'une langue | 17 |
| Module 2 | Primaire et secondaire | Pratiques communicatives I | 17 |
| Module 3 | Primaire et secondaire | Pratiques communicatives II | 17 |
| Module 4 | Primaire et secondaire | Évaluation en langue seconde | 17 |

B) Modules complémentaires

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Module 5 ACC: Primaire | Enseignement de la communication orale au primaire, 2 jours | 17 |
| * | Module 7 ACC: Primaire | Enseignement de la communication orale au secondaire, 2 jours | 18 |

# Annexe I

# Description des modules d'anglais, langue seconde

## Module 1 The Language Learning Process (30 heures) (Apprentissage d'une langue)

**Objectif général**

Permettre aux participants de mieux comprendre les rôles respectifs de l'enseignant et de l'élève dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde.

**Objectif particulier**

Renseigner les participants sur les recherches ou théories portant sur:

1. les différences individuelles qui influent sur l'apprentissage d'une langue seconde (âge de l'élève, attitude, motivation, aptitude, etc.);
2. l'apprentissage des langues, leur évolution et leurs rapports avec la méthodologie de l'enseignement des langues;
3. les erreurs relatives à l'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde, et les étapes à suivre;
4. les processus et les méthodes d'apprentissage des langues, que cet apprentissage soit « naturel » ou qu'il se fasse en classe (généralisation, imitation, etc.);
5. les contextes d'apprentissage « naturel » et scolaire (niveau de langue utilisé lorsqu'on s'adresse aux élèves, interaction, temps disponible, rétroaction sur les erreurs, etc.);
6. la distinction entre la langue de l'élève et la langue qu'il est capable de comprendre et d'apprendre, et qu'il désire comprendre et apprendre;
7. les types d'interaction (entre l'élève et l'enseignant, entre élèves) qui facilitent l'apprentissage d'une langue seconde.

## Module 2 Methodology I (30 heures) (Méthodologie I)

**Objectif généraux**

1. Acquérir une compréhension des méthodes et des techniques d'enseignement d'une langue seconde propres à diverses méthodes.
2. Comparer l'approche axée sur la communication avec d'autres approches (grammaire traduction, méthode directe, lecture, méthode audio-orale), et ce, dans la perspective du processus d'apprentissage.

**Objectifs particuliers**

1. Amener les participants à analyser les diverses approches, méthodes d'enseignement en fonction du processus d'apprentissage.

2. Rendre les participants aptes à analyser la valeur des techniques utilisées dans les diverses approches traditionnelles en fonction du processus d'apprentissage.

3. Mettre les participants en mesure d'analyser la valeur des techniques de l'approche axée sur la communication en fonction du processus d'apprentissage.

4. Faire prendre conscience aux participants de la valeur de chacune des techniques relatives à l'apprentissage d'une langue seconde.

5. Apprendre aux participants à organiser des activités axées sur la communication.

## Module 3 Methodology II (30 heures) (Méthodologie II)

**Objectif général**

Permettre aux participants d'élaborer des méthodes et des techniques compatibles avec une approche basée sur la communication.

**Objectifs particuliers**

1. Faire connaître aux participants les caractéristiques d'une situation d'apprentissage basée sur la communication.

2. Apprendre aux participants à utiliser la démarche pédagogique la plus conforme à l'approche axée sur la communication.

3. Rendre les participants aptes à évaluer les activités permettant l'acquisition d'habiletés.

4. Amener les participants à explorer les techniques permettant d'organiser et de diriger un groupe qui fait l'apprentissage d'une langue seconde.

5. Permettre aux participants de se familiariser avec le rôle, la place et le traitement pédagogique de la grammaire dans une approche axée sur la communication.

## Module 4 Second Language Evaluation (30 heures) (Évaluation des acquis en langue seconde)

**Objectif général**

Permettre aux participants d'examiner les principes théoriques et de trouver des façons de les mettre en pratique dans l'évaluation des acquis en anglais, langue seconde, en tenant compte de l'approche axée sur la communication.

**Objectifs particuliers**

1. Permettre aux participants de se familiariser avec la définition et les étapes de l'évaluation pédagogique et situer celle-ci dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.

2. Permettre aux participants d'explorer l'influence de l'approche axée sur la communication sur les pratiques évaluatives.

3. Rendre les participants aptes à énumérer et à privilégier les types d'instruments de mesure et de tâches évaluatives en fonction de ce qui fait l'objet d'évaluation et des objectifs.

4. Rendre les participants en mesure de produire des instruments d'évaluation formative et sommative qui soient congruents avec l'approche pédagogique que préconise le programme et avec l'objet d'évaluation

5. Permettre aux participants de produire et d'utiliser des grilles et instruments appropriés à l'évaluation de la partie orale.

6. Rendre les participants aptes à analyser divers types d'instruments de mesure en vue de:
   - les améliorer;
   - porter un jugement sur la validité de ces instruments;
   - mieux évaluer le travail des élèves.

# Annexe II

# Description des modules de français, langue seconde

## Module 1 Apprentissage d'une langue (30 heures)

### Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre les rôles respectifs de l'enseignant et de l'élève dans le processus d'une langue seconde.

### Objectif particulier

Renseigner les participants sur les recherches ou les théories portant sur:

1. les différences individuelles qui influent sur l'apprentissage d'une langue seconde (âge de l'élève, attitude, motivation, aptitude, etc.);

2. l'apprentissage des langues: leur évolution et leurs rapports avec la méthodologie de l'enseignement des langues;

3. les erreurs relatives à l'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde, et les étapes à suivre;

4. les processus et méthodes d'apprentissage des langues, que cet apprentissage soit « naturel » ou qu'il se fasse en classe (généralisation, imitation, etc.);

5. les contextes d'apprentissage « naturel » et scolaire (le niveau de langue utilisé lorsqu'on s'adresse à l'élève, l'interaction, le temps disponible, la rétroaction sur les erreurs, etc.);

6. la distinction entre la langue de l'élève et la langue qu'il est capable de comprendre et d'apprendre, et qu'il désire comprendre et apprendre;

7. les types d'interaction entre l'élève et l'enseignant, ou entre élèves qui facilitent l'apprentissage d'une langue seconde.

## Module 2 Pratiques communicatives I (30 heures)

### Objectif général

Permettre aux participants de mieux comprendre la nature et la valeur de quelques stratégies et techniques utilisées dans les cours s'inspirant de l'approche axée sur la communication.

### Objectifs particuliers

À la fin du stage, les participants devraient être capables:

1. De situer l'approche axée sur la communication parmi les méthodes contemporaines d'enseignement des langues.

   **Au cours de la session**, ils auront:
   - énuméré les différentes caractéristiques d'une **méthode-approche**;
   - analysé quelques-unes des méthodes les plus connues;
   - déterminé et évalué les principes de base de l'approche axée sur la communication en la comparant aux autres méthodes;

2. D'établir une distinction entre les caractéristiques principales des contenus de cours des méthodes traditionnelles et des contenus de cours de l'approche axée sur la communication.

   **Au cours de la session**, ils auront:

   - examiné et comparé, sur plusieurs plans, du matériel pédagogique de type traditionnel et du matériel axé sur la communication;
   - réfléchi à la question de la répartition des contenus;
   - clarifié les concepts d'authenticité, de pertinence, de richesse et de variété en fonction des contenus;
   - dressé une liste des textes utilisés dans les cours axés sur la communication;
   - établi d'autres critères de sélection;
   - élaboré des grilles de sélection de contenu;
   - fait un choix quant au mode de présentation des contenus;
   - compris ce qu'est une situation de communication;
   - fixé les paramètres d'une situation de communication;
   - envisagé les effets de la nouvelle façon de percevoir la langue sur la méthode d'enseignement;

3. De déterminer la valeur de certaines techniques et démarches utilisées dans les méthodes traditionnelles ainsi que dans l'approche axée sur la communication, et d'organiser des activités qui encouragent la communication en s'appuyant sur les principes présentés.

   **Au cours de la session**, ils auront:
   - analysé les méthodes d'enseignement traditionnelles et celles qui sont axées sur la communication;
   - relevé les principes psychologiques, pédagogiques et linguistiques qui les sous-tendent;
   - réfléchi sur leur valeur dans diverses phases de démarches types;
   - réfléchi sur le rôle des élèves et des enseignants au cours de ces activités;
   - organisé des activités en se basant sur quelques-uns des principes énumérés (intention de communiquer, transfert d'information, lacunes dans l'information, traitement de l'information, résolution de problèmes, interaction, etc.).

## Module 3 Pratiques communicatives II (30 heures)

### Objectif général

Permettre aux participants de trouver des méthodes et des techniques dont les caractéristiques sont compatibles avec une approche axée sur la communication.

### Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de mieux connaître les orientations du programme et de simuler des exercices d'écoute et de communication orale;

2. de se familiariser avec les orientations du programme et de simuler des exercices de communication écrite;

3. d'utiliser le matériel pédagogique en vigueur;

4. d'apprendre à tirer parti des erreurs commises par les élèves dans l'apprentissage d'une langue seconde et de se familiariser avec diverses techniques de correction;

5. de comprendre le rôle, la place et le traitement pédagogique de la grammaire dans une approche axée sur la communication.

## Module 4 Évaluation en langue seconde

**Objectif général**

Permettre aux participants d'étudier les principes théoriques de l'évaluation en langue seconde et de les mettre en pratique dans l'évaluation du français, langue seconde, selon une approche axée sur la communication.

**Objectifs particuliers**

Permettre aux participants:

1. d'établir la relation entre l'enseignement d'une langue seconde, l'apprentissage de cette langue et l'évaluation des acquis;
2. de préciser les aspects essentiels de l'évaluation;
3. de se familiariser avec la démarche d'évaluation;
4. de déterminer les critères d'évaluation en communication orale;
5. de déterminer les seuils de performance en communication orale à l'aide de grilles et d'échelles;
6. de préparer un instrument de mesure pour la communication orale en vue des évaluations formative et sommative;
7. de définir les critères d'évaluation de l'écoute;
8. de fixer les composantes d'un instrument de mesure servant aux évaluations formative et sommative;
9. de préparer un instrument de mesure pour des évaluations formative et sommative;
10. de définir les seuils de performance relativement à l'épreuve d'examen écrite;
11. de déterminer les critères d'évaluation relativement à l'épreuve d'examen écrite;
12. d'élaborer un schéma d'épreuve intégrée.

## Module 6FLS Enseignement de la grammaire au secondaire (10 heures)

**Objectif général**

Permettre aux participants de mieux comprendre le rôle et la place de la grammaire dans l'enseignement d'une langue seconde, et de s'en servir conformément à une méthode axée sur la communication.

**Objectifs particuliers**

Permettre aux participants:

1. de réfléchir sur leur méthode d'enseignement de la grammaire;
2. de constater le rôle des connaissances grammaticales dans une méthode d'enseignement axée sur le transfert des connaissances;
3. d'adopter une démarche pédagogique facilitant l'acquisition d'habiletés;

4. de situer la place de l'enseignement de la grammaire dans la démarche pédagogique;

5. de définir l'importance à accorder à l'enseignement de la grammaire en fonction des classes;

6. de distinguer les méthodes d'enseignement de la grammaire;

7. d'élaborer une activité d'apprentissage axée sur la grammaire.

NOTE On suggère aux personnes chargées de l'animation d'offrir, comme préalable, le cours d'une journée portant sur La correction des erreurs et l'enseignement de la grammaire (module 3: Méthodes axées sur la communication II).

## Module 7FLS Enseignement de la lecture au secondaire (10 heures)

### Objectif général

Permettre aux participants de prendre connaissance du guide pédagogique **Propositions pour une pédagogie de la lecture (n° 16-3420-03)**.

### Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de comprendre l'importance de la lecture dans l'apprentissage d'une langue seconde et de reconnaître les exigences qui s'y rapportent;

2. d'étudier des exemples d'activités de lecture;

3. de prendre connaissance du rôle des différentes activités de lecture;

4. de comprendre une démarche de lecture collective en trois étapes;

5. de comprendre une démarche de lecture individuelle;

6. de préparer des activités liées à l'enseignement d'une démarche de lecture particulière;

7. de prendre connaissance d'une sélection de livres pour les jeunes.

# Description des modules d'immersion en langue française

Module 1 Apprentissage d'une langue

Module 2 Pratiques communicatives I

Module 3 Pratiques communicatives II

Module 4 Évaluation en langue seconde

NOTE Pour la description de ces modules, reportez-vous à la description des modules de français, langue seconde.

## Module 51MM Immersion en langue française, unité 1: enseignement de la langue parlée (version provisoire)

Le présent module contient trois unités. Une unité propre à la langue parlée (ORAL), une deuxième à la lecture et la dernière à la langue écrite (ÉCRIT).

La première unité qui porte sur l'enseignement de la langue parlée peut faire l'objet de deux jours d'animation (10 heures).

### Objectif général

Permettre aux participants d'acquérir des techniques d'enseignement de la langue parlée ainsi que des techniques de correction appropriées.

### Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de préciser les objectifs généraux de l'enseignement et de l'apprentissage dans les classes d'immersion;
2. de fixer les objectifs à poursuivre dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue parlée;
3. de mettre en évidence les points communs entre les objectifs des programmes de français, langue d'enseignement, et de français, langue seconde, au primaire;
4. de dégager les principes de base d'une méthode d'enseignement axée sur la communication;
5. de juger de l'importance de l'écoute dans l'apprentissage d'une langue;
6. de discuter des activités de sensibilisation à l'écoute et des activités audio-visuelles possibles en classes d'immersion;
7. de déterminer les étapes et les caractéristiques de l'écoute;
8. de prendre connaissance de l'unité portant sur la langue parlée (ORAL) du programme d'études du primaire.

# Description des modules de français, classe d'accueil ou de francisation

Module 1 Apprentissage d'une langue

Module 2 Pratiques communicatives I

Module 3 Pratiques communicatives II

Module 4 Évaluation en langue seconde

NOTE Pour la description de ces modules, reportez-vous à la description des modules de base, en français, langue seconde.

## Module 5ACC Enseignement de la communication orale au primaire (10 heures)

### Objectif général

Permettre aux participants d'utiliser différentes démarches axées sur la communication afin de faciliter la mise en place du module ORAL du programme Français, classe d'accueil, classe de francisation, du primaire.

### Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de faire le point sur les caractéristiques fondamentales de module ORAL;

2. de se familiariser avec les démarches et activités de communication orale relatives à la méthode d'enseignement;

3. de se familiariser avec des activités pédagogiques basées sur l'intention, les lacunes dans l'information, la résolution de problèmes, afin de mettre sur pied de telles activités;

4. de se familiariser avec un certain nombre de techniques et d'outils qui devraient les aider à réaliser le module ORAL du programme d'études.

## Module 7ACC Enseignement de la communication orale au secondaire (10 heures)

### Objectif général

Permettre aux participants d'utiliser différentes démarches axées sur la communication afin de faciliter la mise en place du module ORAL du programme Français, classe d'accueil, classe de francisation, du secondaire.

### Objectifs particuliers

Permettre aux participants:

1. de faire le point sur les caractéristiques fondamentales de module ORAL;

2. de se familiariser avec les démarches et activités de communication relatives à la méthode d'enseignement;

3. de se familiariser avec des activités pédagogiques basées sur l'intention, les lacunes dans l'information, la résolution de problèmes, afin de mettre sur pied de telles activités;

4. de se familiariser avec un certain nombre de techniques et d'outils qui devraient les aider à réaliser le module ORAL du programme d'études.

# Formulaire de PRÉSENTATION d'un projet collectif de perfectionnement en didactique

Année 1993-1994

Ordre d'enseignement
- ☐ Primaire
- ☐ Secondaire

LANGUE
- ☐ Anglais, langue seconde
- ☐ Français, langue seconde
- ☐ Français, classes d'accueil
- ☐ Français, immersion

Priorité du projet (l'organisme indique dans le carré ci-dessous le numéro du projet selon son choix.) ☐

**COMMISSION SCOLAIRE**

Nom de la commission scolaire _____

Responsable du projet à la commission scolaire _____

Téléphone (___) _____

Nom du conseiller pédagogique ou du suppléant _____

Nom de l'animateur Employeur _____

Choisir un des modules suivants

**Anglais, langue seconde:**

Numéro du module | Primaire ou secondaire | Titre

_____ | _____ | _____

**Français, langue seconde:**

Numéro du module | Primaire ou secondaire | Titre

_____ | _____ | _____

**Immersion en langue française (primaire):**

Numéro du module | Primaire ou secondaire | Titre

_____ | _____ | _____

**Français, classe d'accueil ou de francisation:**

Numéro du module | Primaire ou secondaire | Titre

_____ | _____ | _____

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET**

Nombre total d'heures _____ Nombre d'enseignants _____

Nombre total de jours _____ Nombre d'enseignantes _____

Date de réalisation: avant le 1er mars 93: ☐ (cocher) Total des participants _____

après le 1er mars 93: ☐

Tenue de l'activité: nombre de jours pendant les heures de classe _____

nombre de jours en dehors des heures de classe _____

nombre de jours pendant les journées pédagogiques _____

**DESCRIPTION DU PROJET** (si différent des modules)

Objectif général: _____

Objectifs particuliers: _____

Description du projet: _____

# FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

**Estimation du coût de l'animation** Aucun frais n'est accepté lorsqu'un conseiller pédagogique ou suppléant a suivi la session destinée aux conseillers pédagogiques.

| NOM | PRÉNOM | FONCTION | EMPLOYEUR HABITUEL | Rémunération | X | Nbre de jours | = | Sous-total | Frais de séjour | X | Nbre de jours | = | Sous-total | Frais de déplacement | X | Nbre de jours | = | Sous-total | Frais de suppléance | X | Nbre de jours | = | Sous-total | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | X | | = | | | X | | = | | | X | | = | | | X | | = | | |
| | | | | | X | | = | | | X | | = | | | X | | = | | | X | | = | | |
| | | | | TOTAL | | | = | | TOTAL | | | = | | TOTAL | | | = | | TOTAL | | | = | | TOTAL 1 |

**Estimation du coût pour les enseignants**

| NOM | PRÉNOM | LANGUE ENSEIGNÉE | | ORDRE D'ENSEIGNEMENT | | | | NATURE DE LA TÂCHE | | Frais de déplacement X Nbre de jours = Sous-total<br>Anglais : Régions 01-08-09<br>Français : Régions 01-02-04-08-09 | | | | Frais de suppléance X Nbre de jours = Sous-total<br>Maximum: 2 jrs ou 50% de la demande | | | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ANGLAIS | FRANÇAIS | Primaire 1er cycle | Primaire 2e cycle | Secondaire 1er cycle | Secondaire 2e cycle | Spécialiste | Enseignants ou Chargé de classe | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | X | = | | | X | = | | | |
| | | | | | | | | | | X | = | | | X | = | | | |
| | | | | | | | | | | X | = | | | X | =

# Formulaire de RÉCLAMATION d'un projet collectif de perfectionnement en didactique

Année 1993-1994

Ordre d'enseignement

- ☐ Primaire
- ☐ Secondaire

LANGUE

- ☐ Anglais, langue seconde
- ☐ Français, langue seconde
- ☐ Français, classes d'accueil ou de francisation
- ☐ Français, immersion

**COMMISSION SCOLAIRE**

Nom de la commission scolaire _____

Responsable du projet à la commission scolaire _____

Téléphone (___) _____

Nom du conseiller pédagogique ou du suppléant _____

Nom de l'animateur de la session _____

Employeur de l'animateur de la session _____

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE PROJET**

Dates de réalisation _____ Module # _____

Endroit _____

Nombre total d'heures _____ Nombre d'enseignants _____

Nombre total de jours _____ Nombre d'enseignantes _____

Total de participants _____

Tenue de l'activité: nombre de jours pendant les heures de classe _____

nombre de jours en dehors des heures de classe _____

nombre de jours pendant les journées pédagogiques _____

Coût initial du projet _____

Montant accordé par le Ministère _____

**ÉTAT DE COMPTE**

La direction de la formation du personnel scolaire doit à:

Nom de l'organisme: _____

la somme de: _____ pour le module _____

dont le thème est _____

Signature du directeur général _____ date _____

**FORMULAIRE DU RAPPORT FINANCIER**

Personne-ressource

Rémunération : _____

Frais de séjour : _____

Frais de déplacement : _____

Frais de suppléance : _____

Participants

Frais de déplacement : _____

Frais de suppléance : _____

Total _____

## SOMMAIRE DES QUESTIONNAIRES INDIVIDUELS D'ÉVALUATION: À RETOURNER AVEC LA RÉCLAMATION

Légende: 4- tout à fait d'accord
3- d'accord
2- en désaccord
1- en désaccord total

| Échelle: | 4 | 3 | 2 | 1 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| **1- Satisfaction général** | | | | | |
| Question 1.1 | | | | | / |
| Question 1.2 | | | | | / |
| **2- Objectifs** | | | | | |
| Question 2.1 | | | | | |
| Question 2.2 | | | | | / |
| Question 2.3 | | | | | / |
| **3- Contenu** | | | | | / |
| Question 3.1 | | | | | |
| Question 3.2 | | | | | / |
| Question 3.3 | | | | | / |
| Question 3.4 | | | | | / |
| **4- Animateur** | | | | | / |
| Question 4.1 | | | | | |
| Question 4.2 | | | | | / |
| Question 4.3 | | | | | / |
| Question 4.4 | | | | | / |
| **5- Modalités administratives** | | | | | / |
| Question 5.1 | | | | | |
| Question 5.2 | | | | | / |
| | | | | | / |

Points forts: _____

Points faibles: _____

**Projet collectif de perfectionnement en didactique**

## LISTE DES PARTICIPANTS AVEC SIGNATURE

| Nom | Signature | Nom | Signature | Nom | Signature |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

**PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF EN DIDACTIQUE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS OU D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, ET DES ENSEIGNANTS DES CLASSES D'ACCUEIL ET DE FRANCISATION, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE**

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL D'ÉVALUATION
(à conserver par la commission scolaire)

Année: _____ Projet: ☐ Primaire ☐ Anglais, langue seconde
☐ Secondaire ☐ Français, langue seconde
DATE: _____ ☐ Classes d'accueil et de francisation

COMMISSION SCOLAIRE: _____

NOM DU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE OU SUPPLÉANT: _____

NOM DE L'ANIMATEUR _____ NOMBRE TOTAL DE JOURS _____

NUMÉRO ET THÈME DU MODULE _____

NOM DU PARTICIPANT: _____

POUR CHACUN DES ÉNONCÉS CI-DESSOUS, ENCERCLER LE CHIFFRE QUI CORRESPOND À VOTRE CHOIX:

Échelle: 4- tout à fait d'accord
3- d'accord
2- en désaccord
1- en désaccord total

**1. Satisfaction générale**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1.1 | De façon générale, les activités de perfectionnement collectif me satisfont. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 1.2 | Les sessions de perfectionnement ont apporté des réponses aux questions que je me pose sur mon enseignement, par rapport aux nouveaux programmes. | 4 | 3 | 2 | 1 |

**2. Objectifs**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2.1 | Les objectifs pour chacune des sessions de perfectionnement ont été bien présentés. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 2.2 | Les objectifs des sessions étaient pertinents. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 2.3 | Les objectifs poursuivis par ces sessions ont été atteints. | 4 | 3 | 2 | 1 |

**3. Contenu**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3.1 | Le contenu des sessions était adapté aux objectifs présentés. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 3.2 | Le contenu était bien structuré. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 3.3 | Les documents de soutien (acétates, matériel audiovisuel, etc.) étaient adéquats dans l'ensemble. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 3.4 | Les éléments traités ont enrichi mon enseignement. | 4 | 3 | 2 | 1 |

**4. Animation**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 4.1 | Les stratégies mises en oeuvre pour favoriser l'atteinte des objectifs de ces sessions étaient appropriées. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 4.2 | Les méthodes utilisées au cours de ces sessions étaient variées. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 4.3 | Mon intérêt s'est maintenu tout au long des sessions. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 4.4 | Les animateurs étaient attentifs aux besoins exprimés par les participants. | 4 | 3 | 2 | 1 |

**5. Modalités**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 5.1 | Le nombre de jours consacrés à la réalisation de ce projet de perfectionnement était adéquat. | 4 | 3 | 2 | 1 |
| 5.2 | Les sessions m'ont permis de transférer les acquis. | 4 | 3 | 2 | 1 |

6. Faire un bref commentaire général sur ces sessions (les points forts et les points faibles).

_____

_____

_____

7. À quelles activités de perfectionnement en didactique aimeriez-vous participer?

_____

_____

Signature: _____

MERCI.

Gouvernement du Québec
**Ministère**
**de l'Éducation**

**69-2018**
9293-737